Cartographie des zones de pêche du Département de La Réunion

LEGENDE

- Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Réunion (FDAAPPMA)
- Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)
- Village, îlet
- Route nationale
- Itinéraire routier longeant les cours d'eau
- Piste
- Pont
- Barrage EDF

Categories et zones de peche du Domaine Public Fluvial

- *Cours d'eau de 1ère catégorie*
- *Cours d'eau de 2ème catégorie*
- *Etangs de 2ème catégorie*
- *Parcours no-kill*
- *Pêche interdite*

★ Limite entre 1ère et 2ème catégorie

Riv. Langevin
Barrage EDF

Riv. des Remparts
Confluence de la Rivière des Remparts et du Bras Caron (station OLE)

Riv. Saint-Etienne
Confluence des 3 Bras : Bras Rouge, Bras de St Paul, Bras de Benjoin
Confluence du Bras des Roches Noires et du Bras de Ste Suzanne

Riv. des Galets
Confluence de la Rivière des Galets et du Bras d'Oussy

Riv. du Mât
Pont de l'Escalier
Attention : Bras de Caverne, Bras Piton et Bras des Lianes sont en 1ère catégorie.

Riv. des Roches
Bassin La Paix

Riv. des Marsouins
Lieu-dit La Pierre Taillée à Bethléem
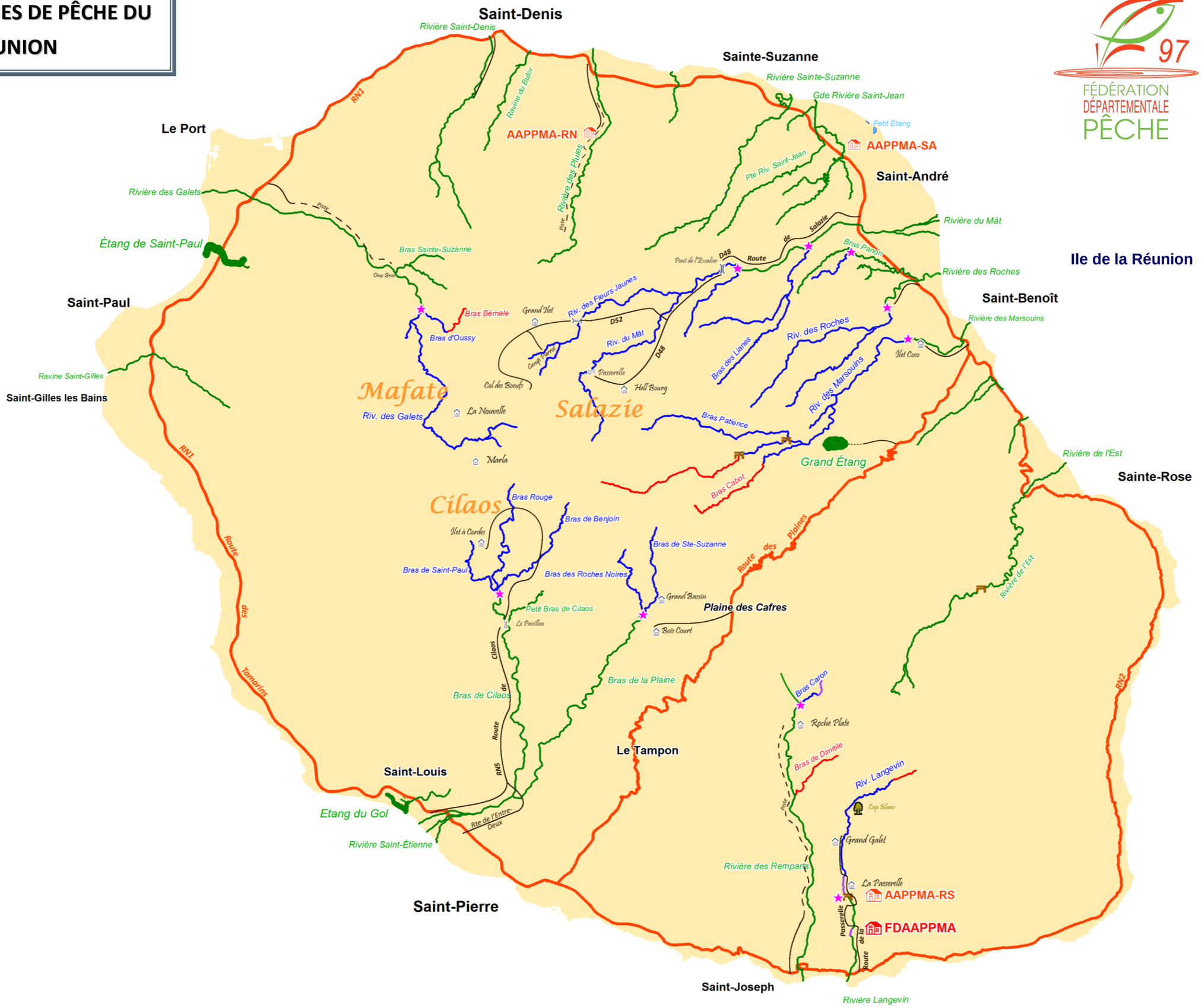
N W E S 0 5 10 km